

TRANSFORMATION DE PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : REGLEMENTATION ET PRATIQUE (R5)

PUBLIC :	Tout porteur de projet de transformation
DUREE :	7 H (1 journée) en centre en présentiel
LIEU DE FORMATION :	CFPPA de Meurthe-et-Moselle Domaine de Pixérécourt 54220 MALZEVILLE – La Halle de Technologie de l'EPL 54
CONTACT :	CFPPA de Meurthe et Moselle 03.83.18.12.12

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender la réglementation en transformation de produits issus de l'AB
 - Connaître et mettre en œuvre les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) et de Fabrication (BPF) associées à la transformation de produits certifiés BIO
 - Maîtriser l'étiquetage AB
-

DATE DE FORMATION

Plusieurs sessions durant l'année

PREREQUIS

Avoir fait la R1 et la R2 (fortement conseillé)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

4 à 12 stagiaires

Le centre se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de stagiaires inscrits n'est pas suffisant

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Décryptage de la réglementation en production et transformation de produits issus de l'Agriculture Biologique
- Bonnes Pratiques de Fabrication en atelier certifié pour la transformation de produits Bio
- Etudes des procédés en transformation Bio : de la réception des matières premières au stockage des produits finis
- Mise en place de la traçabilité
- Etiquetage des produits : réglementation, droits et applications
- Démarches auprès des Organismes de Contrôle (OC) et méthodologie pour la certification

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et documents supports
- Echanges avec les participants
- Illustration à la Halle de Technologie (certification biologique de la transformation de végétaux)

ADAPTATION DE LA FORMATION

Prise en compte des pré acquis pour adapter le parcours de formation et prise en compte du handicap par notre référent

MODALITES DE VALIDATION

QCM en fin de journée

DEBOUCHES

Cette formation permet de répondre aux obligations réglementaires en lien avec la transformation de produits AB.

POURSUITE DE FORMATION

Module pratique de transformations

ACCESSIBILITE A LA FORMATION

Notre référent Handicap est à votre disposition au 03.83.18.12.08

EVALUATION DE L'ACTION

Référent Qualité

COÛT DE LA FORMATION

220 € par participant / Devis sur demande pour formation en intra

FINANCEMENT

OPCO de branche (VIVEA, OCAPIAT...) ou fonds personnels
